[illegible] présidence de M. le Bourgeois, président d'honneur du Comité d'organisation de cette séance et au même personnel, je dirai bien haut et de tout mon cœur, mieux encore mieux, toujours mieux.

C'est bien le mot de dire, en cette circonstance, que l'union fait la force, puisque les membres du comité de deux nations a mes se réunissent aujourd'hui sur le noble terrain des armes.

A la synthèse toujours, je dis moi, marcher avec les idées pacifiques ensuite : Vive la France! Vive la Belgique!

M. Thanne, consul de Belgique, a souhaité la bienvenue à ses concitoyens qui s'félicitent d'avoir répondu à l'appel de la France, en qui constitue un gage de la bonne entente cordiale des peuples.

M. Le Blan, maître d'armes au 1er chasseur à cheval à Tourcoing, a répondu en excellents termes.

Dans le première partie, séance de poitrine, nous avons eu six assauts, tous bien menés avec énormément des jeux différents, mais tous charmants.

Voici le nom des lauréats :

MM. Dubaux, ex-maître d'armes à l'école de Joinville-le-Pont, contre De Bast, maître d'armes au 1er chasseurs à cheval, à Tourcoing; Verons, ex-sapeur-pompier, contre Dastrie, amateur, de Grenoble; Jeanneton, ancien de Cercle d'escrime de Roubaix, contre Aubé, amateur, de la société des anciens militaires Tourcoing; Lagrange, ex-sapeur-pompier, contre Lebrun, amateur, de Tourcoing; Poirier, amateur, de la Société des anciens Mobilisés, contre Pierre, amateur, de Roubaix.

MM. Th. Van Grootebruit, ont le de lignes de Bruges.

M. Bailet, maître de salles à Boulogne-sur-Mer, contre Pillet, de la Rochelle, ancien maître, membre de la Société des Anciens militaires, vient mesure contre le président, M. Fourmontin, ex-maître d'armes à Lille.

M. Dalcin, ex-maître d'armes à l'école de Joinville-le-Pont, contre M. Delescluse, amateur, ancien sergent-major Mobilisé, très bien opposé également.

Dans la [illegible] partie, [illegible] assauts.

M. Vandenbiessche, professeur d'escrime au 1er chasseur à cheval, a [illegible] d'armes au 2e d'artillerie, à Douai.

Bailot, maître d'armes, au 11e de ligne, à Dunkerque, contre Barr, professeur d'escrime à Lille.

Récit patriotique, par M. Chrétien, de Tourcoing.

M.M. Lorthion, professeur d'escrime à Roubaix, Kopp, ancien maître d'armes, directeur du Cercle d'escrime de Tourcoing, MM. Barbon, adjudant, professeur d'escrime au 8e chasseur à cheval; Poirier, contre Meyer, amateur, de Roubaix; Dupont, contre Dupont, d'Anzin, ont [illegible] assauts.

Entre chaque partie, l'harmonie de Frateselle et l'Orphéon Tourquennois se sont fait entendre. La Fraternelle a donné une fantaisie sur Attila et une fantaisie sur Faust.

L'Orphéon Tourquennois a chanté un chœur sur [illegible] à Bruxelles.

M. Cousinou a dit dans façon parfaite deux monologues patriotiques.

Les séances se sont levées par l'exécution de la Brabançonne et de la Marseillaise que le nombreux assistance a entendues debout.

Après la séance, MM. les étrangers qui reçu au siège de la société des Anciens militaires, café Leclercq, un chaud accueil. Différents toasts ont été portés à la Belgique et à la France, MM. Delsauvre et Mulier ont pris la parole.

En résumé, très belle fête couronnée d'un plein succès.

Arrestation pour vol

Les époux Deroubaix ont repris, à la date de 1er août dernier, à M. J.-B. Lemettre, l'Hôtel du Cygne, Grande-Place.

Lors de la reprise il fut naturellement procédé à un inventaire du linge et de la vaisselle. Or, depuis un certain temps, Mme Deroubaix s'aperçoit de disparition de linge dans des proportions inquiétantes. Elle ne savait que penser et, comme vraisemblablement le linge était volé, aux quelques pièces, elle l'a prévenue par une personne qui était allée chez la gouvrée Léonie K..., 42 ans, servante de St-Roch, que cette femme avait été en cheminée deux carafes à grâce.

Ce fut une indication pour Mme Deroubaix, qui recourut à M. le commissaire de police du 1er arrondissement les vols dont elle était victime et ce qu'on était venu lui dire de la femme K...

M. le commissaire fit une perquisition chez la femme de journée et saisit différents objets reconnus par Mme Deroubaix comme provenant de l'hôtel, notamment du linge et des nappes à cafe, avec soucoupe, etc.

La femme K... qui fut arrêtée, prétend que certains objets lui ont été donnés par Mme Lemettre et que pour les nappes de linge elles lui avaient été apportées de la cet par des servantes. Celles-ci interrogées affirment le contraire.

La femme de journée a été maintenue en état d'arrestation et sera transférée ce matin à Lille.

L'inculpée est originaire de Berk-sur-Mer. Agée de 37 ans, elle est mariée et a 9 enfants de 20 ans à 16 ans.

Outrages aux agents

Le nommé Félix Woelle, 35 ans, peintre, a été arrêté pour outrage envers les agents Carlsson et Lebrun.

Violences

Des procès-verbaux ont été dressés pour violences légères et réciproques à la charge des nommés Marcel H..., terrassier, et F..., tisserand, demeurant tous deux à Roubaix.

Police des cabarets

Dans la nuit de lundi, les agents ont relevé des contraventions pour infraction à la police des cabarets à charge de M. L..., aux Orions et deux commerçants : P..., rue de Dunkerque et plusieurs contraventions.

Lissellies. — Une histoire qui ne manque pas de [illegible] nous adresse notre correspondant. Nous en parlerons de suite.

Le cercle catholique nous excuses de ne nous occuper de lui que dans vingt-quatre heures.

Il ne perdra rien pour attendre.

LE NORD

JOUAIN

Accident. — Dimanche, vers 9 heures du soir, pendant le premier acte de *Fédor*, un accident est survenu à l'orchestre, au pupitre de M. Daruy, qui débutait.

Au moment où la basse, M. Cambiong, lui présente le coupe-sifflet, M. Daruy qui dédaigne pas mais fait le siffleur de bois approchait trop près des lèvres.

Le mélange d'acide sulfurique et de chlorate de potasse qui y [illegible] vint le brûler à la lèvre inférieure et à la figure. L'artiste dut quitter la scène. Il reçut immédiat les soins de M. le docteur Lauthé [illegible].

Après un repos d'un quart d'heure, il a continué de jouer malgré ses brûlures qui ne paraissent pas graves.

Cochin. — Samedi, 22 décembre, un étranger âgé d'une quarantaine d'années, se disant chez M. Ka-le-Ca Lor, agriculteur, l'autorisation de réparer le pavé de la cour de la ferme.

Ces réparations ne devant prendre que quelques jours, on crut inutile de demander au pavé qui il était. On convint qu'il prendrait connaissance de la ferme comme le prix de la journée qui lui était accordé.

Quelque l'après-midi fut déjà avancé, il ne venait pas attendre au lendemain, et ce fut immédiatement à la brouette.

La nuit venue, il s'introduisit dans une écurie et se couche près des Pas des chaussures préposées à la garde des chevaux. Le lendemain en revenant, ses compagnons trouvèrent pendu au pied d'un lit, à l'aide d'un mouchoir. Il s'étrangrotta à l'hospice.

On n'a trouvé sur lui aucun papier permettant d'établir son identité.

Un maître-paveur de Nivelles l'a reconnu pour avoir travaillé pour lui ayant demandé du travail il y a 2 mois et qui lui aurait dit être de son ressort de Pérouwez.

Voici son signalement : Taille, 1 m. 70, moustache et cheveux châtain foncé, foncés courts, corpulence assez forte, nez [illegible], complet en velours jaunâtre, le pantalon [illegible] en laine, foulard violet et blanc, [illegible] ont en bon état.

Les renseignements qui pourraient donner des renseignements sont priés de les adresser en [illegible] à l'hospice d'Orchies.

VALENCIENNES

Dernière — La police a mis en état d'arrestation [illegible] Dernière, qui, nous faisons [illegible] présumé chef de la bande des voleurs [illegible] dans plusieurs communes du canton and d'Avesnes, et dans l'arrondissement de Vervins.

La même rumeur dit que cet individu est [illegible] et que c'est ce qui l'a excité à [illegible] bande dont faisaient partie des [illegible] fonctionnaires.

Nous donnerons plus tard les amples détails dans un très prochain numéro.

DUNKERQUE

Tremblité

Les pièces à conviction, dont nous avons à diverses reprises entretenu nos lecteurs, et qui sont si impatiemment attendues par le parquet de Dunkerque, ne tarderont plus à [illegible] arriver.

En effet, les journaux argentins apportés [illegible] actuellement dans notre port, [illegible] les pièces de Buenos-Ayres [illegible] à la date du 20 novembre, les dispositions nécessaires pour expédier en France les malles et autres objets ayant appartenu au malheureux Farton.

Parmi les pièces à conviction, parmi lequel les se trouve, *c'est-on toujours*, la tête coupée du dans l'alcool, de la victime de Trembleit.

Il est donc à attendre à ce quinze des [illegible] chaque [illegible] *Chargeurs Réunis* [illegible] plus sinistres colis.

Trembleit est toujours de plus en plus calme. Il travaille *toujours aux fleurs et ne semble* [illegible] se préoccuper de l'issue de son procès; son attitude [illegible] de la même manière le jour de la justice viendra; on le verra bien.

Coup de feu d'une sentinelle

Hier vers 6 heures 1/2 une détonation se faisait entendre du côté des fortifications faisant face à l'Arsenal.

La garde de service courut vers l'endroit d'où [illegible] *qui vit s'avancer vers lui un individu dont les* [illegible] *ne lui semblant* [illegible]

[illegible] *Il ne pouvait* [illegible] *qu'il ne pouvait* [illegible] *sans* [illegible] *la sentinelle* [illegible]

Il n'allait [illegible] *tomber à terre, mais* [illegible] *les recherches* [illegible] *n'en* [illegible] *qu'il* [illegible] *que* [illegible] *de son* [illegible]

Malgré [illegible] *continues pour découvrir quel pourrait* [illegible] *mystérieux individu, nous* [illegible] *supposons que ce n'est qu'un vagabond* [illegible] *des fortifications.*

Accident. — Hier vers 4 heures, [illegible] nommé Vandert Pierre, âgé de 27 ans, [illegible] Pierre, 15 ans, a été [illegible] dans la cale de [illegible] *Orcades* [illegible] *chargé de* [illegible] *l'Angleterre* [illegible] *et* [illegible] *rendant* [illegible] *dans* [illegible] *les* [illegible] *vers.*

[illegible] *Vandert* [illegible] *Pierre* [illegible] *dans* [illegible] *Pierre* [illegible] *Vandert* [illegible] *Pierre* [illegible] *Vandert* [illegible] *Pierre* [illegible] *Vandert